Imprimer

Une nouvelle phase de renouvellement urbain pour le quartier de la Noé

Image

La communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise (Yvelines) a retenu Paris sud aménagement pour la réalisation de l'opération d'aménagement du projet de renouvellement urbain du quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes.

Une importante opération de renouvellement urbain, développée par l'Epamsa et la ville depuis 2001, a permis "d'ouvrir le site sur son environnement, de restructurer l'offre de logements et de favoriser les parcours résidentiels au sein de la commune", fait valoir l'aménageur. Une nouvelle phase a débuté en 2016 afin de finaliser la démarche de renouvellement urbain et d'articuler la stratégie déjà engagée avec la dynamique de cohésion sociale et urbaine de la communauté urbaine.

La concession qui vient d'être accordée à Paris sud aménagement s'inscrit dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain d'intérêt régional porté par l'Anru et piloté par GPS&O avec le soutien du département des Yvelines. L'objectif est de développer les équipements publics à vocation éducative, avec la création notamment d'une cité éducative, d'un écoquartier, et de diversifier l'offre de logements en faveur d'une mixité sociale accrue.

Budget de 12,4 millions d'euros

Le programme de la concession comprend la création de 260 logements dont 160 en accession libre à la propriété, 700 m2 de commerces et d'équipements de proximité, la création d'un mail paysager aux abords de la cité éducative, l'aménagement des abords de la gare SNCF, la création d'environ

150 places de stationnement et la requalification de divers espaces publics, dont notamment le parvis du groupe scolaire Ronsard, du collège Magellan et de l’Arche, pour un budget total de 12,4 millions d’euros environ.

Ces travaux, qui dureront de 2020 à 2027, seront “réalisés en étroite coordination avec les divers maîtres d’ouvrage mobilisés pour la réussite du projet, à commencer par la ville de Chanteloup-les-Vignes qui est en charge de la réalisation de la cité éducative, les résidences Yvelines Essonne et France habitation qui poursuivront la rénovation de leur patrimoine, le département qui requalifiera l’avenue Charles-de-Gaulle (RD1) et la SNCF qui procèdera à des travaux de rénovation de la gare”, indique Paris sud aménagement.

Ce dernier assure le montage et réalise des projets ayant vocation à transformer durablement et développer économiquement les territoires des collectivités. Implanté historiquement à Massy (Essonne), l’aménageur assure depuis quelques années des missions en d’autres points de l’Ile-de-France.

Plus d'informations ICI